

Adresse du président de la République  
aux membres de la commission du Livre blanc  
sur la défense et la sécurité nationale  
Le lundi 29 Avril 2013

Messieurs les ministres,  
Mesdames, Messieurs les parlementaires,  
Amiral,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à vous remercier, vous tout particulièrement Monsieur le président Guéhenno, ainsi que les membres de votre commission pour la qualité du document - votre enfant si j'ai bien compris ! - le Livre blanc que vous me remettez aujourd'hui.

Au lendemain de mon accession aux responsabilités du pays, je vous avais confié la charge de présenter et donc de me proposer un nouveau Livre blanc sur la Défense et sur la Sécurité nationale.

J'avais en effet considéré que l'état du monde appelait de nouvelles évolutions stratégiques. Le contexte de 2008 ne pouvait pas être considéré comme immuable.

L'Europe connaît une crise longue qui la conduit à pousser son intégration financière, pas encore politique, mais qui pousse ses différents membres, parmi les plus importants, à réduire l'effort de Défense, pour des raisons budgétaires.

Les États-Unis, quant à eux, revoient leurs priorités géographiques après une décennie d'engagements militaires extérieurs, qui se heurtent, à la fois, aux règles de la contrainte budgétaire, mais aussi de la révision stratégique.

Parallèlement, les puissances émergentes manifestent leurs ambitions internationales à la mesure de leur essor économique.

Le monde arabe entre dans une nouvelle phase porteuse d'espoirs, dans un premier temps, mais de menaces, dans un second temps, comme nous le rappellent la tragédie syrienne, mais aussi le dernier attentat à Tripoli, en Lybie, et la situation confuse en Irak.

Enfin, l'Afrique connaît un développement incontestable mais, également, une insécurité grandissante.

Toutes les menaces qui avaient été identifiées dans le cadre du Livre blanc de 2008, loin de se réduire, se sont amplifiées : la prolifération nucléaire, le terrorisme, les cyberattaques, et les trafics de toute sorte et notamment de drogue.

Cette situation loin de remettre en cause l'ambition de notre pays, l'oblige à prendre encore davantage de responsabilités internationales. Je l'avais indiqué devant les ambassadeurs, c'était en août dernier - Monsieur le ministre des Affaires étrangères -, je l'avais également formulé lors de mes vœux aux armées - Monsieur le ministre de la Défense - et j'aurais pu le dire tout autant aux préfets qui ont été rassemblés par le ministre de l'Intérieur. Vos conclusions, vos propositions confirment cette vision.

C'est-à-dire, le destin de la France qui est d'être un pays mondial, et notre devoir qui est d'assurer non seulement notre propre sécurité mais également celle de nos alliés et de nos partenaires.

L'histoire de la France n'a d'ailleurs jamais cessé d'être mêlée à celle du monde, par notre économie, par nos idéaux, par nos capacités diplomatiques et militaires, par la place qui est la nôtre comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Notre pays est engagé pleinement sur la scène internationale, conformément à ses intérêts et à ses valeurs. Nous agissons en concertation avec nos alliés dans le cadre de nos engagements internationaux, mais nous disposons et nous voulons toujours disposer d'une capacité d'initiative propre.

La période récente a fait apparaître à la fois cette capacité d'initiative mais aussi certaines insuffisances en termes d'équipements que nous devons résorber ou réduire.

Il y a aussi des satisfactions que nous devons relever : l'intervention réussie au Mali - je ne parle pas simplement sur le plan politique, je parle sur le plan militaire - rappelle une nouvelle fois l'efficacité dont nos hommes sont capables dans les engagements qui sont décidés par le Président de la République et mis en œuvre par le ministre de la Défense. Je tiens à saluer en ce moment où vous me remettez le Livre blanc et devant les chefs d'état-major, l'intelligence, le professionnalisme, la compétence de nos armées. Même si, je l'ai dit, nous constatons aussi un certain nombre de limites.

Nous devons en tirer toutes les conclusions, y compris sur nos choix stratégiques ou nos équipements, mais aussi sur l'organisation de l'Europe de la Défense. Tel était aussi le rôle de votre commission.

Sa composition nous y invitait puisqu'elle comprenait - et je les salue - deux Européens - un Allemand et un Britannique. Elle associait des parlementaires, des représentants de l'État - de tous les services - et des experts indépendants. Vous avez veillé à aborder une pluralité de thèmes, à entendre une multiplicité de personnes, à assumer des débats au sein des groupes thématiques, et à fixer à la fois l'environnement stratégique et l'ambition de notre pays.

Je salue même une initiative originale, sans doute de démocratie participative, qui a conduit le ministère de la Défense à créer un site Internet, un espace dédié au Livre blanc. Les citoyens, et c'était votre volonté, ont pu déposer librement leurs propositions et leurs réflexions, souvent pertinentes.

Vous vous êtes également nourris des conclusions du rapport que j'avais demandé à Hubert Védrine de me présenter sur les conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, et plus largement sur l'avenir de la relation transatlantique et sur les perspectives de l'Europe de la défense.

Ces préconisations que j'ai faites miennes, vous les avez reprises et elles doivent nous conduire à renforcer encore l'influence de la France au sein de l'Alliance et à nous mobiliser ainsi que nos partenaires pour de meilleures coopérations industrielles en matière d'Europe de la Défense.

Je remercie enfin le chef d'état-major, l'amiral Guillaud, et les chefs d'état-major de nos trois armées, ainsi que le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, comme les administrations concernées pour leur implication. Car le Livre blanc est une construction collective. C'est une mobilisation, bien sûr des militaires, mais aussi des administrations civiles.

Le 12 février, vous m'avez remis, monsieur le Président, vos propositions. Elles ont fait l'objet de deux conseils de Défense : le 22 mars et le 10 avril. Ce nouveau Livre blanc met l'accent sur les trois priorités de notre stratégie : la protection, la dissuasion, l'intervention. Ces priorités ne sont pas dissociables.

Nous devons d'abord veiller à protéger les Français, face à tous les risques, toutes les menaces qui existent. Nous les connaissons. Il y en a, je vais dire, de traditionnelles ; il y en a, hélas, de récurrentes ; et puis il y en a de nouvelles, que nous ne devons pas négliger, comme la cyber-menace qui atteint l'État mais qui peut atteindre aussi les entreprises. Et c'est un élément important de notre souveraineté que d'y veiller.

Nous avons également le devoir d'assurer la crédibilité de notre arme nucléaire, élément de notre stratégie de dissuasion. Et de préserver notre capacité à décider d'actions extérieures conformes à nos intérêts ou à nos engagements, ou à nos alliances, ou aux décisions de la communauté internationale.

Le Livre blanc insiste sur la volonté d'assurer la sécurité de la France tout en ouvrant la voie à des constructions raisonnées, raisonnables, pour la défense européenne. Le Livre blanc détermine dans ce cadre l'évolution des moyens de notre défense, à la lumière de la contrainte budgétaire que nous connaissons et qui n'est pas finalement si nouvelle.

J'ai donc rendu les arbitrages pour concilier trois impératifs. Le premier impératif, c'est de faire bénéficier à la défense et à la sécurité de notre pays une visibilité pour les quinze ans qui viennent. Le second impératif, c'est de permettre à l'industrie d'anticiper les volumes de commandes et d'orienter ses recherches. Le troisième impératif, c'est la nécessité pour l'État, pour le Gouvernement, de concilier l'équilibre des comptes publics - qui est également un élément de souveraineté - avec la nécessité de préserver l'indépendance de nos décisions.

S'il y a un fil rouge dans ce que nous avons voulu faire à travers le Livre blanc, c'est d'assurer le meilleur entraînement, les meilleurs équipements, le meilleur renseignement possible pour nos armées. Elles le méritent et nous avons confiance en elles. C'est à ces conditions qu'elles auront l'efficacité indispensable, chaque fois que nos intérêts et ceux de nos partenaires seront en cause, permettant ainsi à la France d'assumer pleinement ses devoirs.

Le Livre blanc ouvre vers la préparation de la loi de programmation militaire et j'entends que ce texte soit, maintenant, rapidement préparé et présenté devant la représentation nationale. Mais je connais aussi le destin des lois de programmation militaire, souvent audacieuses, souvent ambitieuses, en termes de crédits. Surtout sur les 15, voire les 30 prochaines années, tout est possible !

Ce que je souhaite, ce que j'exige même, c'est que les engagements que nous prenons soient respectés sur la durée - j'allais dire au moins des 5 prochaines années, parce qu'elles nous obligent. Cela marquera une certaine évolution, pour ne pas dire une rupture, par rapport au passé.

La loi de programmation, que le Livre blanc anticipe, fait toujours l'objet de débats passionnés et de critiques. Certains trouvent que nous consacrons trop par rapport à d'autres priorités de l'action publique ; d'autres pensent que nous n'en faisons pas assez - les mêmes qui, souvent n'ont pas respecté leurs propres engagements... C'est la loi de la politique et de l'alternance.

Mais ce qui compte, dans une démocratie comme la nôtre, où le rassemblement sur ces questions-là, le consensus, doivent être recherchés, c'est d'être clair sur les enjeux.

Quel est l'enjeu majeur ? C'est de maintenir la place, l'efficacité de nos armées, tout en prenant en compte l'indispensable maîtrise de nos dépenses publiques.

Je demande au Gouvernement d'écouter tous les avis, il y en aura de nombreux, et de prendre soin à rassembler justement, à unifier autant qu'il est possible, la position de tous les acteurs. Car il s'agit de la France, de son avenir et de sa place.

Pour ma part, comme Chef de l'État, j'ai pris les décisions financières et stratégiques au nom d'un seul critère : l'intérêt national et la responsabilité qui doit être la mienne par rapport à tous les défis que nous rencontrons. Il y a une cohérence de nos choix. Je m'exprimerai d'ailleurs, pour les présenter, le 24 mai prochain, devant l'Institut des hautes études de défense nationale.

Mais d'ici là, je mesure ce que le Livre blanc, la loi de programmation militaire, la période qui est maintenant en préparation ; je mesure bien ce que ce travail va demander à nos militaires, ces défis que les armées doivent relever. Je suis conscient de ce qui leur est demandé : être efficaces et en même temps travailler avec une enveloppe de crédits dont nous connaissons l'évolution - qui est la stabilité des crédits qui sont affectés à nos armées et, plus largement, à la Défense. Car, je le rappelle, la Défense ce n'est pas simplement le ministère de la Défense, c'est l'ensemble de nos administrations qui doivent être préparées à ces exigences.

Mais je saisis cette occasion qui m'est donnée une nouvelle fois pour dire la confiance que je place dans nos militaires, dans nos armées.

Et c'est pourquoi, c'est le sens de ce Livre blanc, il maintient les grandes priorités qui doivent être les nôtres. Je les ai rappelées : la protection, la dissuasion, la projection. Et en même temps, il maintient au niveau requis l'effort national pour la Défense.

Je vous remercie encore pour le travail que vous avez mené, pour les débats que vous avez su organiser largement et pour les conclusions que vous nous avez apportées et qui m'ont permis de prendre les décisions nécessaires à notre pays.

Merci.